

BILLY₂₀₀₀ BERCLAU

Bulletin municipal d'informations

Un programme 94 ambitieux...

En ce début d'année, il est de coutume de présenter ses vœux et de formuler des projets. C'est le cas à BILLY-BERCLAU.

En effet, la Municipalité a entrepris, en concertation avec ses habitants, l'étude de nombreux projets.

Il est déjà possible d'annoncer pour 1994 :

■ Les mises en service :

- de la cantine
- de la MAPAD
- de la Mairie
- du C.C.A.S.

■ La construction de la station d'épuration

■ La réalisation des 2 premières tranches du plan quinquennal d'assainissement

■ La réfection :

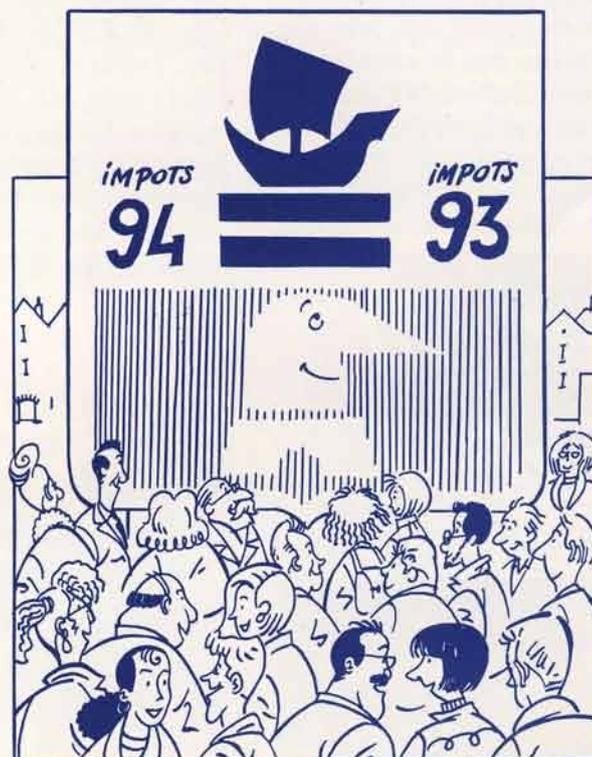
- de la route d'Hantay
- du bout des rues Pasteur et A. Leroux
- des trottoirs à la Roseraie

■ Le remplacement du parquet à la salle des fêtes

■ La continuation de l'aménagement urbain

D'autres projets sont en cours, mais dans l'attente de décisions au Conseil général et d'informations budgétaires mieux cernées, nous ne sommes pas en mesure d'en préciser la réalisation.

Pour 1994, comme pour les 5 années à venir, la volonté municipale est de doter notre ville de structures et de moyens sérieux pour que BILLY-BERCLAU franchisse les années 2000 dans d'excellentes conditions.



...sans augmentation d'impôts

Le niveau des impôts communaux doit rester stable pour tenir compte de la situation économique difficile.

Le Bureau Municipal a décidé de proposer au Conseil Municipal de baisser les taux d'imposition ... - car les services fiscaux de l'Etat vont, eux, augmenter les bases de 3 % - ... si l'on veut que les Billy-Berclausiens paient la même somme qu'en 1993...

oui, car les difficiles négociations que j'ai menées avec le SIZIAF ont abouti à ce que l'intégralité de la Taxe Foncière dûe par les industriels reviennent à notre commune et non plus au SIZIAF.

Ces sommes importantes bénéficieront donc directement aux Billy-Berclausiens en permettant des investissements importants sans augmentation d'impôts.

Concrètement, si en 1993, la part communale de votre taxe d'habitation était par exemple de 1200 F, elle restera de 1200 F en 1994.

Est ce possible d'allier un programme ambitieux et un maintien des impositions locales ?

Daniel DELCROIX
Maire-Adjoint chargé des Finances

EXPOSITION DES PEINTURES DE L'ECOLE MUNICIPALE

Afin de faire connaître leurs travaux, enfants et adultes exposeront : le samedi 5 février de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h et le dimanche 6 février de 14 h à 19 h.

Cette manifestation se clôturera par une réception et la remise de récompenses aux enfants ayant participé.

L'Ecole Municipale de peinture fonctionne depuis déjà plusieurs années, tous les samedis après-midi de 14 h à 15 h pour les enfants et de 15 h à 17 h pour les adultes.



Samedi 5 et
Dimanche 6 Février
Maison pour tous

100 ANS DE L'HARMONIE

Un appel est lancé à toute personne détenant d'anciens documents (photos...) sur la société de Musique de BILLY-BERCLAU. Ceux-ci seraient les bienvenus pour l'élaboration de l'HISTORIQUE DE L'HARMONIE.

CONCOURS PHOTOS

Samedi 16 et
Dimanche 17 Avril
Maison pour tous

L'Association "Culture Plus" en collaboration avec la Municipalité organise sa 2ème exposition-photos. Les thèmes choisis cette année: les scènes humoristiques et les animaux. Alors, préparez vos appareils ou ressortez vos photos et venez les déposer en bibliothèque. Celles-ci participeront au concours et peut-être seront-elles récompensées.



au travail

Monsieur Charles JORISSE, Maire

a réparti entre les adjoints une partie de ses attributions.

Route d'Hantay

Les délais légaux de mise en appel d'offres et certaines lenteurs administratives (élections cantonales obligent) font que les travaux ne commencent qu'en MARS.

La Municipalité insistera auprès des entreprises pour la gêne due à la coupure de la circulation soit la plus courte possible. Des informations très précises seront communiquées à la population un peu avant le début des travaux.

Rappel des Permanences et attributions des adjoints.

M. DANIEL DELCROIX

- Chargé des finances et de l'information

reçoit sur rendez-vous

M. EDGARD BOCQUET

- Chargé de l'urbanisme et du cadre de vie

reçoit sur rendez-vous

MME MARCELLE BOUSSEMART

- Chargée de l'information, de la vie associative et culturelle, des fêtes et cérémonies

reçoit le jeudi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

MRS JEAN LOUVIN ET HENRI FILLEUL

- Chargés des travaux (bâtiments publics et routiers)

reçoivent du mardi au vendredi de 8 h 30 à 9 h et sur rendez-vous.

MME COLETTE TONNEAU

- Chargée de la commission emploi-formation-solidarité et des activités socio-éducatives

reçoit le vendredi à partir de 18 h 30

M. DANIEL MONTEL

- Chargé de l'enseignement, de l'insertion sociale et des affaires extérieures

reçoit le lundi de 16 h 30 à 18 h

M. DANY TACK

- Chargé des sports et de la jeunesse
- reçoit le jeudi de 14 h à 15 h 30



**à L'A.S.P.B.B.
(Club de Pétanque)**

Samedi 5, 12, 19 et 26 Février

- Concours comptant pour le challenge d'hiver.

Dimanche 6, 13, 20 et 27 Février

- Concours amicaux (entraînements) à partir de 15 h.
- Les rencontres ont lieu au boulodrome à partir de 14 h 30. Elles sont ouvertes à tous les adhérents de l'ASPBB.



**à l'A.C.B.B.
(Club d'Haltérophilie)**

Samedi 12 Février

- 4ème journée du Championnat régional : L'A.C.B.B. reçoit LILLE U.C. et SALLAUMINES au local rue J.Jaurès à partir de 15 h

**Le Comité d'Histoire Locale
de Culture Plus**

Le Comité d'Histoire Locale de Culture Plus réitère son appel auprès de personnes qui pourraient détenir des documents, photos, souvenirs sur les réfugiés d'Henrichemont (ou sur la vie de BILLY-BERCLAU) afin de réunir le maximum d'informations à ce sujet. (à déposer à l'attention de M. Mme Baillet, en mairie)

79 F par mois !

La vente par correspondance et le crédit : j'achète à quel prix ?

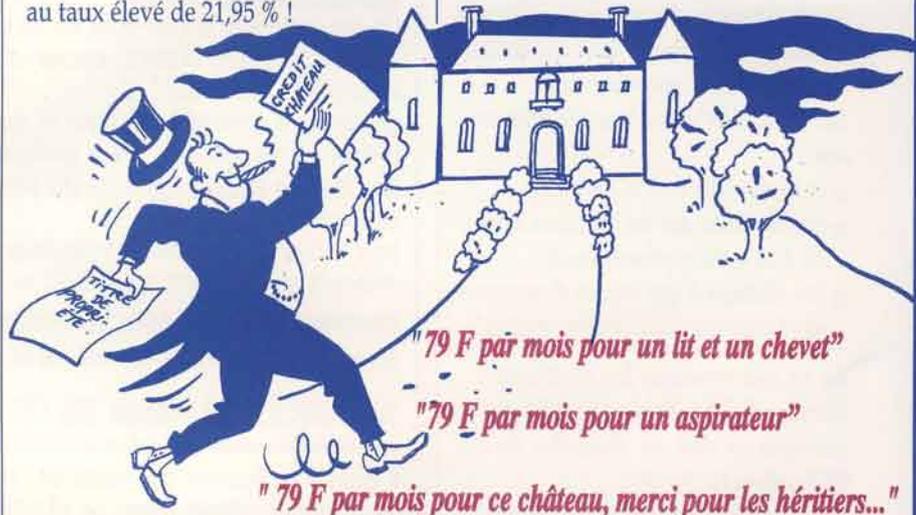
LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES INFORME...

Un certain catalogue, actuellement envoyé chez des consommateurs de notre région incite clairement à acheter à crédit...

Plutôt que de fournir le prix de l'article, la première indication sur la photo se présente en mensualités. Autant de francs par mois pour posséder une chambre, l'électro-ménager ou la nappes de ses rêves avec un crédit à la consommation "maison" au taux élevé de 21,95 % !

En effet, la réglementation française en matière de crédit protège le consommateur en lui laissant la possibilité de se rétracter dans les 7 jours après acceptation de l'offre de crédit... ce qui implique que le versement d'un acompte avant la fin du délai de 7 jours est interdit.

Ici, s'il choisit de payer à crédit, le consommateur ne doit surtout pas verser d'acompte à la commande. S'il souhaite se rétracter dans les 7 jours, il renvoie alors son bordereau de rétractation ou une lettre précise au vendeur, en recommandé avec accusé de réception.



Une offre alléchante (mensualités faibles) mais oh combien chère et dangereuse ! Avec ce type de publicité des prix, le consommateur a beaucoup de difficultés à connaître la véritable valeur de l'article. Mais ce n'est pas tout ! En petits caractères sont ensuite indiqués le prix au comptant, le montant de l'acompte à verser pour le crédit, le nombre de mensualités et le coût total du crédit. Information intéressante mais pratique illégale.

SACHEZ QU'UNE PERMANENCE DE LA C.S.F. SE FAIT EN MAIRIE TOUS LES VENDREDIS DE 14 H 30 À 16 H 30.

Une personne est à votre écoute pour tout problème de consommation.

Nous rappelons aux sociétés locales que, si elles désirent publier un article dans le bulletin municipal, celui-ci doit être déposé en Mairie, un mois à l'avance.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

164 rue du Général de Gaulle

Horaires d'ouverture

Lundi de 16 h à 18 h
Mardi de 16 h à 18 h
Mercredi de 14 h à 17 h
Jeudi de 15 h à 18 h
Vendredi de 15 h 30 à 17 h 30
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

AIDES AUX ETUDIANTS

Allocation Départementale Complémentaire en faveur de l'Enseignement Supérieur.

Le Conseil Général du Pas-de-Calais accorde à chaque étudiant du Pas-de-Calais, titulaire d'une Bourse d'Enseignement supérieur, une Allocation Départementale complémentaire.

Les critères en permettant l'attribution sont :

- être originaire du Pas-de-Calais
- être étudiant des 1er ou 2ème cycles, ou d'un cycle supérieur court
- être titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur "sur critères sociaux"

En ce qui concerne les étudiants relevant de l'Académie de LILLE et boursier au titre du Ministère de l'Education Nationale :

Aucune démarche n'est à effectuer. Il leur suffira de retourner l'imprimé que le Conseil Général va leur adresser en début de 2ème trimestre (complété et accompagné des justificatifs demandés).

Pour les étudiants relevant d'une autre Académie ou d'un autre Ministère -agriculture, santé...), :

la demande doit en être faite auprès du Conseil Général, avant le 15 MARS prochain, par simple lettre accompagnée d'un certificat de scolarité, d'une copie de l'avis d'attribution définitive de la bourse d'enseignement supérieur, d'un R.I.B. et d'un timbre.

1993 EN CHIFFRES

20 En 1993, il a été célébré en Mairie 20 mariages (chiffre identique à 1992).

47 On remarque toutefois une diminution du nombre des naissances (47 en 1993 contre 54 en 1992) et une augmentation des décès (28 en 1993 et 16 en 1992)

151 Le service électoral relève 151 nouvelles inscriptions .

155 La bibliothèque municipale compte actuellement 155 adhérents. De nombreux livres ont été acquis et la Bibliothèque Centrale de Prêt vient d'y renouveler son stock .

182 Au Service "emploi-formation-solidarité" 182 dossiers de personnes a la recherche d'un emploi ont été suivis et traités, 99 ont débouché sur une solution.

286 286 bourses communales ont été distribuées, 43 dossiers de demande de bourse départementale ont été adressés au Conseil Général.

..... neige

CLASSES DE NEIGE

Ce sera bientôt le départ pour les 38 élèves du CM2 de l'Ecole J. JAURES, encadrés par Mme HOCQ, Directrice.

Les enfants prendront le train le mardi 1er février qui les mènera jusqu'à ENTREMONT, lieu de leur séjour. Ils seront de retour le dimanche 13.

Pour le CM2 de Mme DRUELLE (28 élèves), la classe de neige aura lieu après les vacances de février soit du 10 au 22 mars, toujours à ENTREMONT.

Nous souhaitons à tous ces enfants un bon séjour.

Un reportage détaillé paraîtra dans le prochain bulletin BILLY-BERCLAU 2000.

VACANCES DE NEIGE DE FEVRIER

8 jours à la Chapelle d'Abondance (Haute Savoie) ... c'est ce qui attend 35 jeunes Billy-Berclausiens âgés de 12 à 17 ans, inscrits à ce séjour organisé par la Municipalité.



MINI CENTRE DE FEVRIER

Il sera ouvert du 21 février au 4 mars 1994 de 14 h à 18 h aux enfants de 6 à 14 ans.

Les inscriptions doivent être faites en Mairie.

CALENDRIER 1994

Des calendriers 94 (voeux du Maire) sont disponibles en Mairie à toute personne qui n'en aurait pas reçu, ainsi que le dernier bulletin BILLY-BERCLAU 2000.

OPÉRATION JEUNES

Les inscriptions pour "Opération Jeunes" sont prises dès à présent en Mairie (jeunes à partir de 16 ans désirant travailler durant les prochaines vacances scolaires d'été) et jusqu'au 31 mai dernier délai.